

Commune de Châtelleraut
CAISSE DES ECOLES
Délibération du comité

du 26 mars 2024

n° 2024/03

Etaient présents : Madame MARECOT
Madame DUCHER
Monsieur PAQUET
Madame ONILLON
Madame HOUSSIN

Etaient excusés : Madame PRINCET
Messieurs ABELIN, PECATE, JOURDAA et ABDELSADOK

Y Assistaient : Madame HORREAU-BIGOT
Madame ROLLAND

Secrétaire de séance : Madame HORREAU-BIGOT

OBJET : COMPTE DE GESTION 2023

VU les articles R 212.31, R212.32 et R.212.33 du code de l'Éducation relatifs aux règles budgétaires applicables aux caisses des écoles,

CONSIDERANT que le compte de gestion 2023 est conforme au compte administratif 2023 du président de la caisse des écoles,

Le comité de la Caisse des écoles ayant délibéré décide :
– d'approuver le compte de gestion 2023

UNANIMITÉ

Certifié exécutoire
Par le Président de la Caisse des écoles
de CHATELLERAULT

Transmis à la Sous-Préfecture le
N°

Publié à la mairie le

Pour ampliation,
Pour le Maire-Président, par délégation,
Jeannie MARECOT

